

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Réforme de la formation Infirmière : Avancée majeure, mise en œuvre à sécuriser

Victoire : La réforme du référentiel de formation est publié au Journal Officiel

Débutée en octobre 2023, la réingénierie du référentiel de formation constitue **l'aboutissement de deux ans et demi** de travail et de dialogue social. Ces textes représentent une **avancée significative pour les étudiants** et ont été co-construits avec l'ensemble des acteurs de la formation. Cette réforme ancre **l'intégration de la discipline au sein de l'Université**. Il s'agit d'une avancée majeure pour la **reconnaissance académique et scientifique de notre profession**. Cependant, cette intégration ne doit pas être considérée comme une finalité, mais comme une **étape**.

La FNESI soutient le texte de la réforme de la formation.

Le contenu des textes ne **garantit pas à lui seul la bonne application de la réforme** de la formation. Pour assurer son efficacité et sa pérennité, la réforme doit s'accompagner d'un **investissement structurel et financier significatif** dans les sciences infirmières. Sa mise en œuvre dans de bonnes conditions dépend notamment du **financement adéquat des universités** et de **l'ouverture de postes d'enseignants-chercheurs qualifiés** par la CNU-92.

La FNESI demande l'ouverture de postes d'enseignants chercheurs en sciences infirmières dans chaque Université.

Aujourd'hui, le financement de la formation infirmière repose sur un modèle **construit autour des Régions** ce qui **rend illisible ce financement**. Cette évolution institutionnelle majeure appelle à une **cohérence budgétaire et structurelle**.

L'intégration universitaire ne peut s'opérer durablement sans un **modèle de financement clarifié, sécurisé et adapté** aux enjeux actuels : développement de la recherche, création de postes d'enseignants-chercheurs en sciences infirmières, **amélioration des conditions de vie étudiantes**.

A l'heure où les besoins en santé de la population augmentent et où l'attractivité de la profession représente un enjeu de santé publique nationale, la formation infirmière doit bénéficier d'un **financement à la hauteur de ses ambitions**. Il est urgent d'**adopter un financement plus lisible**, plus **équitable** et **garantissant la pérennité** et la **qualité de la formation**.

La FNESI demande un transfert des compétences financières de la formation aux universités.

Damien Sarneo
Président
presidence@fnesi.org
06 40 81 65 09



Clara Schmitt
Attachée Presse
presse@fnesi.org
06 59 35 54 33